

PRIX DE L'ABONNEMENT :

DÉPARTEMENT, six mois. . . 7 >
 REMIREMONT, six mois. . . 6 50
 FRANCE, un an. 15 >

ANNONCES

La ligne : { Judiciaires. . . 40 c.
 Ordinaires. . . 20 c.
 Réclames. . . 25 c.

Le Peuple Vosgien

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE.

Samedi, 14 Sept. 1850.

Vendredi, 15 Sept. 1850.

On s'abonne : — à Rambervillers, chez le citoyen GEORGES, cafetier; — à Bruyères, chez le citoyen HENRI CLAUDEL; — à Mirecourt, chez le citoyen ROLLIN-L'ÉCOLE; — à Dompaire, chez le citoyen L. GUYOT, brasseur; — à Saint-Dié, chez le citoyen DUBOIS, brasseur; — à Gérardmer, chez le citoyen GUERY, notaire; — à Remiremont, chez le citoyen MOUGIN, imprimeur; — à Neufchâteau, chez le citoyen CHAFFAUT, limonadier; — à Corcieux, chez le citoyen QUILLLOT, notaire.

LE PEUPLE VOSGIE

PARAIT LES MARDI ET VENDREDI.

S'adresser, pour ce qui concerne la rédaction et l'administration, au bureau du journal, à Remiremont.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

Remiremont, le 15 septembre 1850.

La grande politique du jour, celle qui occupe tous les moments des hommes politiques de M. Louis Bonaparte, c'est le résultat de son voyage officiel. M. Bonaparte peu satisfait de sa tournée dans les départements de l'est, et de la réception que lui ont faite les parisiens à son retour, a voulu aller chercher des ovations dans une contrée qu'il a pu croire moins corrompue par les idées républicaines.

La fidèle Normandie, comme diraient les légitimistes, est en ce moment visitée par le neveu de l'empereur, mais comme partout où le cortège présidentiel s'est promené, un seul cri : *Vive la République!* toujours plus énergiquement prononcé, a salué M. Louis Napoléon Bonaparte. Les incidents n'ont pas plus manqué à ce dernier voyage qu'à ceux qui l'ont précédé; les boutades, le mécontentement du prince apparaissaient visiblement à chaque ovation républicaine qu'il recevait ou qu'on le contraignait à recevoir. Malgré les efforts des 50 employés du cortège, malgré les cris napoléoniens qu'ils vociféraient lorsque le moment leur paraissait propice, Evreux, Lisieux, Caen et Cherbourg, ont assassiné les augustes oreilles par le cri de *Vive la République!* et les 50 gagistes de la société du 10 décembre en ont été pour leur frais.

Si nous avons le cœur sensible nous devrions mêler nos regrets à ceux des vieux *Chauvins* de l'empire, mais des républicains, nous le demandons, peuvent-ils se laisser aller à de pareilles misères!... les sans cœur... — Aussi pour les punir, ça et là, la police s'est donné la satisfaction d'arrêter les gardes nationaux qui proféraient des cris constitutionnels. — Petite vengeance qui devant les tribunaux n'aura sans doute pas plus de succès que les arrestations opérées dans les villes de l'est précédemment visitées.

FEUILLETON DU PEUPLE VOSGIE.

SCHINDERHANS

(JEAN-L'ÉCORCHEUR).

Historique.

SUITE *.

Ouldine gravissait alors l'escalier d'une poterne creusée dans le roc. Ce passage tortueux se faisait jour parmi les décombres; une épaisse végétation le masquait depuis des siècles, mais il n'avait point échappé à l'œil pénétrant de la Bohémienne.

Elle ne tarda point à reparaitre sur la crête des rochers, et poursuivit sa marche à travers les ruines.

Derrière les masses anguleuses et sombres de la première enceinte apparaissait vaguement le sommet d'une tour.

Ouldine se dirigea vers ce but. Elle aperçut d'abord deux guérites avancées, suspendues dans l'espace, puis le corps de l'édifice, enfin, sa base plongeant entre les fissures du granit. Une lumière ardente jaillissait des meurtrières inférieures, et ruisselait sur la neige comme des traînées de sang.

De singulières rumeurs s'élevaient de la tour; c'étaient des cris, des menaces, des éclats de rire, et tout à coup des silences, pendant lesquels une voix brève, saccadée, impérieuse semblait défier quelques adversaires.

* Voir les numéros des 19, 25, 26, 31 juillet, 6, 15, 16, 25, 27, 30 août, 4 et 7 septembre.

Au voyage présidentiel se rattachait le vœu des conseils généraux touchant la révision de la Constitution; c'était là, véritablement le côté diplomatique du voyage. Mais hâtons-nous de le dire, les conseils généraux révisionnistes n'ont pas donné satisfaction à la solution du Constitutionnel et du Pouvoir, et bien que 44 conseils généraux seulement connus à l'heure où nous écrivons, aient donné leur adhésion à la révision de la Constitution, ce résultat ne prouve pas que l'on ait obtenu cette unanimité annoncée avec tant de fracas, et sous laquelle, disait-on, devait être écrasée à jamais la Constitution.

Sept départements ont rejeté les propositions tendant à émettre un vœu favorable à la révision de la Constitution. Dix se sont abstenus.

Parmi ces derniers, nous remarquons le département des Vosges, le fait est significatif, car on connaît l'esprit de la majorité de ce conseil, qui a nommé président M. Resal, et secrétaire M. Ravinel, deux représentants bien pensants, comme on disait sous Louis-Philippe. Mais en présence des progrès accomplis par la démocratie dans le département depuis quinze mois, cette majorité a jugé prudent de s'abstenir d'agiter le pays en émettant un vœu dans lequel nous ne pouvons voir autre chose, nous, hommes d'ordre et de légalité qu'une porte ouverte à de nouvelles révolutions.

L'assemblée conservera donc toute sa liberté d'action, malgré les vœux des 44 départements révisionnistes qui n'ont demandé cette révision que dans les conditions déterminées par la Constitution elle-même.

M. le président rentrera à Paris alarmé de ce contretemps de plus, il est vrai qu'il pourra se consoler par les vivats des dix-décembristes qui, lui préparent dit-on la plus brillante ovation.

Voici, d'après l'Ordre, les moyens auxquels les impérialistes ont recours pour hâter la fameuse solution éditée par le Constitutionnel en ces termes : *Ça va tout seul.*

« L'arbitraire et l'illégalité préconisés avec une audace anarchique; les allures de la faction sous le drapeau de l'ordre; les tentatives imitées du socialisme pour entraîner les sous-officiers de l'armée; une société secrète se recrutant et agissant dans l'ombre; des menaces follement adressées à tous ceux qui ont dans le pays un

D'autres voix répliquaient, et le tumulte augmentait d'instant en instant.

La Bohémienne, étonnée de ce bruit, voulut en connaître la cause; elle se glissa le long des murailles, et s'inclinant à l'embrasement d'une lucarne, elle resta immobile, le regard fixe, le cou tendu, les mains crispées sur la pierre.

Au fond d'une salle haute, voûtée en ogive, se déployait le manteau d'une vaste cheminée gothique. Dans cette cheminée, un arbre entier se tordait sous les étreintes de la flamme... Deux groupes de bandits occupaient les angles opposés de l'enceinte. Le reflet rougeâtre du foyer les enveloppait parfois d'une lueur subite, puis elle se retirait, et l'on ne voyait plus que des ombres confuses, de noirs profils, et ça et là, quelque vive étincelle sur le canon d'une carabine ou la garde d'un poignard.

Les deux chefs s'interpelaient en termes violents ou sarcastiques, ce qui soulevait tour à tour les éclats de rire et les imprécations des bandits. Ouldine prêta l'oreille.

Celui qui parlait alors, était un homme de trente-cinq ans au plus, petit, mais admirablement proportionné; l'expression énergique de ses traits, son geste rapide, impétueux, sa parole incisive, tout annonçait en lui un caractère résolu, indomptable. Quoiqu'il fut perdu dans l'ombre, la Bohémienne le reconnut : c'était Christian Reinart, le lieutenant de Schinderhans.

Le chef du parti opposé, plus grand, plus large d'épaules, offrait le type du gladiateur. C'était le buste de

nom, une opinion, une valeur. Pense-t-on que de pareils procédés sont faits pour rassurer ou pour séduire?

« Il nous est impossible de dire dans quelle mesure ils sont encouragés; mais quel homme sensé ne déplore profondément que le nom de M. Louis Bonaparte soit sans cesse associé à ces brutalités ou à ces extravagances? »

De l'armée

III.

Au point de vue moral, il est encore d'autres dangers à signaler dans l'organisation militaire; et ici nous allons nous trouver face à face avec ces républicains honnêtes et modérés qui lâchent encore tous les jours contre les socialistes un débordement d'injures et de calomnies atroces. Les accusations d'abolition de la propriété, de destruction de la famille vont retomber ici accablantes sur les régulateurs de l'ordre social dont nous subissons la loi. En étudiant l'armée dans ses rapports avec la famille et la propriété, nous trouverons en effet, et sans beaucoup d'efforts de logique que cette institution si puissante, si vantée, consacre l'immoralité dont on nous accuse si odieusement.

Voyons, messieurs, les ex-républicains du lendemain, désignez-nous les socialistes qui ont jamais réclamé l'abolition du mariage, la destruction des liens de famille. Vos mensonges officiels n'ont pour but que de tromper les populations en les effrayant. Prenez Owen, Proudhon, Fourier, Pierre Leroux, les communistes; tous ces philosophes socialistes ont toujours professé un saint respect pour la famille; seulement, devant le spectacle des turpitudes que nous offrent les familles principalement dans les classes dites supérieures, où le mariage n'est presque toujours que l'objet d'un trafic, ils ont compris la nécessité de l'épurer, de la régénérer en quelque sorte, pour donner leur valeur morale à l'homme et à la société. Nous ne parlons point ici des doctrines saint-simoniennes qui ont disparu précisément parce qu'elles niaient la famille et consacraient en outre un principe aristocratique. Pour la propriété, oui, les socialistes la veulent modifier, suivant les lois du progrès de l'humanité; oui, encore, le principe de la propriété n'est pas le même pour tous, nous l'avouons; mais aucune des variétés du socialisme ne veut la spoliation, la destruc-

Néron, front bas, envahi par une épaisse chevelure, œil sombre, barbe noire et crépue, le tout empreint d'une froide cruauté.

— Oui, camarades, disait Christian Reinart en désignant de la main son adversaire. Cet homme a le courage du lion, la perspicacité de l'aigle. En face du péril, il a les ressources du renard... Malheureusement, l'occasion de nous montrer ses brillantes qualités lui a toujours fait défaut... Schinderhans a eu tort de me confier le commandement... Schinderhans ne se connaissait point en hommes... C'est le grand Schwarz Peters qu'il aurait dû nommer capitaine. Il aurait écrasé la gendarmerie Siminern et de Rastal! Au lieu de se cacher derrière nous, il se serait mis à notre tête!... Quel triomphe il eût obtenu! Quels magnifiques résultats! Quel butin! C'est à verser des larmes de regrets! C'est à s'en arracher les cheveux de dépit!... Pauvre Schwarz Peters, ton génie est méconnu! tu végètes au second rang! ah! ah! ah! c'est vraiment bien malheureux!

— Tu veux railler Reinart, répondit l'autre d'une voix étouffée par la colère... Mais l'esprit te manque dans la discussion comme en face de l'ennemi... Schinderhans t'a nommé chef, en avait-il le droit? Il nous quitte, il nous trahit, et nous serions forcés de respecter ses ordres! D'ailleurs, qu'as-tu fait depuis son départ? Tu nous a jetés dans mille dangers, tu nous a conduits dans les défilés de Simmern, tu as perdu la moitié de notre monde, et malgré tout cela, tu prends des airs de supériorité, tu crois être un Schinderhans!... Ah! si tu nous procurais chaque jour de nouvelles aubaines, on

tion de la propriété ou l'absurdité des lois agraires.

Eh! bien, voyons au contraire ce qui se passe dans l'institution militaire. Le soldat n'a pas de famille. Celle qu'il a quittée pour venir prendre place parmi les apprentis défenseurs de la patrie, souvent il en était l'unique soutien; il allait la sauver de la misère par son travail, son absence l'y replonge; pendant sept longues années il la perd presque de vue; elle n'existe pour lui que dans des souvenirs qui ne s'émoussent que trop souvent. Heureux, si elle ne lui devient pas indifférente! Rien ne vient la remplacer dans son cœur.

Mais ce n'est pas là le spectacle le plus triste que présente la vie du soldat, sous le rapport de la famille. De 24 à 28 ans, que deviennent et que font tous ces jeunes militaires dont l'Etat s'empare exclusivement à l'âge où éclosent les passions? Y a-t-il dans l'institution militaire un lien moral assez fort pour contenir l'exubérance de vie de cette nombreuse jeunesse, une puissance assez énergique pour lui donner un cours et une issue dont la société n'ait pas à rougir? Non. Tous ces jeunes gens, neufs la plupart, surtout ceux des campagnes, n'apprennent même pas à connaître le monde, ils vont user leurs plus belles années et souvent les flétrir dans l'isolement, dans le cabaret et dans des bouges sans nom. La caserne, le cabaret, la maison de prostitution, voilà les seuls lieux où l'on rencontre, où l'on puisse rencontrer le soldat. C'est là qu'il fait l'apprentissage de la vie; la discipline, les convenances ne lui permettent pas de se trouver ailleurs.

En retournant dans ses foyers, quelles idées, quels sentiments y va-t-il rapporter? Y revient-il plus moral, plus instruit, comme le prétend ce bon M. Thiers. Il y a plus; sans famille, sans avoir rien qui la compense pour lui ou qui la lui rappelle, le soldat, en temps de paix, bien entendu, est un danger pour la famille elle-même, et l'Etat non seulement le permet, mais il est lui-même le protecteur d'un fait social qui tend à la détruire. Répondez, ennemis des idées nouvelles, est-ce que ce sont les socialistes qui ont inventé ces maisons dites de tolérance, où hommes et femmes viennent, pêle-mêle et sous l'œil de la police, se ruer dans des amours bestiales? Sont-ce les socialistes qui invitent les jeunes filles du peuple à fuir la misère du toit paternel dans des bouges d'infamie, où elles se livrent, pour quelques sous, à la brutalité du passant, et d'où le soldat sort souvent empoisonné? Et ne dites point que ce n'est pas l'organisation militaire qui est la cause constituante de cette infamie sociale; nous vous répondrons qu'il suffit de comparer les villes qui ont des garnisons avec celles qui n'en ont pas, pour juger de l'étendue du mal. Sans doute les soldats ne sont pas les seuls qui font prospérer la prostitution; mais il n'en est pas moins vrai que 300,000 célibataires forcés doivent lui donner un accroissement qui épouvante. On peut se rappeler une singulière note insérée dans le *Moniteur* du 10 octobre 1848, où la police elle-même avoue qu'à Paris le mal venait d'augmenter dans des proportions effrayantes et que les causes proviennent de l'institution de la garde mobile, de la concentration des troupes autour de la capitale, des visites fréquentes des légions des gardes nationales des départements.

La prostitution, n'est-ce pas la destruction de la famille? Eh! bien, les socialistes veulent anéantir cette honte de la société et sauver la famille; l'Etat conserve et protège le mal par la permanence des armées et par

pourrait te passer ce ton de maître, mais j'en appelle à tous les camarades: Est-il vrai que le superbe Christian Reinhart ne nous ait attiré que des coups? Est-il vrai que toutes ses entreprises aient échoué?

— Oui, oui, c'est vrai! répondirent les partisans de Schvarz Peter.

— Eh bien! camarades, il faut en finir; vous m'offrez le commandement: j'accepte.

Un tumulte effrayant s'éleva de toutes parts.

— Misérables! s'écria Reinhart en s'élançant vers lui, tu as plus de faconde que de courage!... Viens donc soutenir les prétentions, viens, lâche, si tu l'oses!

— Allons, calme-toi, répondit froidement Schvarz Peter, je ne veux pas te dégrader, tu seras mon lieutenant.

— Moi!... plutôt vendre ma tête au bourreau!

De cris de colère et de haine retentirent; Ouldine vit briller les poignards; rapide comme la pensée, elle s'élança sur le seuil de la tour.

Tous les bandits reculèrent; l'apparition d'un spectre les eut moins étonnés.

— Qui donc parle ici de remplacer Schinderhans? s'écria-t-elle d'un air inspiré. Schinderhans est-il mort? Avez-vous trouvé son cadavre au fond des précipices? Est-il tombé à vos côtés pendant le combat? Non! Schinderhans vit, bientôt il va reparaitre au milieu de vous.

— Elle est folle, interrompit Schvarz Peter en pâlisant.

— Folle! c'est toi, qui est fou de vouloir prendre sa place!... Le vautour ose-t-il s'abattre sur le rocher de l'aigle?

leur funeste organisation. Où sont les infâmes, de nous ou de nos accusateurs?

Et encore nous omettions ici le tableau des désordres qu'en dehors de la prostitution, un célibat forcé cause dans le sein des familles les plus honnêtes; nous voulons parler d'une autre plaie hideuse, de l'adultère qui en est le résultat. Non, le célibat ainsi organisé n'appartient point aux doctrines des socialistes. Le mariage est chose trop sainte dans leurs cœurs pour qu'ils fassent si bon marché de la vie des sociétés.

VOSGIEN.

(La fin au prochain numéro.)

Un acte de folie du préfet des Vosges.

Si nous n'avions pas été témoin du fait que nous allons raconter et qu'une lettre nous en eût apporté le récit, nous aurions taxé notre correspondant d'exagération. Mais nous avons vu, de nos propres yeux vu, et nous rougissons encore de honte en pensant qu'il peut se commettre impunément en France, sous la République, des actes semblables à celui qui vient de déshonorer le département des Vosges.

Les citoyens Guilgot et Carlos Forel, représentants du peuple, invités par les démocrates des divers cantons du département à les visiter, arrivaient mardi soir à Rambervillers; nos amis voulant fêter avec calme et dignité leur présence au milieu d'eux, s'étaient adressés à l'autorité municipale afin d'obtenir l'autorisation de se réunir dans un banquet à la salle de la maison commune, qui deux jours auparavant avait été accordée pour le même usage aux musiciens de Baccarat venus pour fraterniser avec ceux de Rambervillers. Sur le refus de l'adjoint Lénès, qui remplace le maire absent, on s'était décidé à restreindre considérablement le nombre des convives et à dîner tout bonnement chez l'un d'eux, le citoyen Mathis, ancien maire républicain de la ville, renonçant même ainsi au droit qu'on avait de faire ce repas tous ensemble dans le premier hôtel venu.

Nous devons ajouter qu'afin d'ôter tout prétexte aux calomnies des royalistes, on s'était entendu pour que l'entrée en ville des représentants de la Montagne ne fût l'objet d'aucune démonstration bruyante, d'aucune acclamation.

Cependant le lendemain, dès le matin, l'on vit arriver successivement à Rambervillers toutes les brigades de gendarmerie des environs, bientôt trente-deux gendarmes sous le commandement du lieutenant Ramond de Saint-Dié, se promenaient honteusement dans la ville au milieu de la tranquillité la plus parfaite et sans exciter autre chose que le profond mépris des habitants.

Ces gendarmes formaient seulement l'avant-garde de l'armée qu'il avait plu ce jour-là à M. Dépercy de mettre en campagne. Toute la garnison d'Épinal, composée d'une centaine de lanciers, avait été dirigée sur Girecourt où elle attendait l'ordre de marcher contre les rambervillois!

Cependant le dîner eut lieu à cinq heures, chez le citoyen Mathis et nous n'avons pas besoin de dire que tout se passa avec le plus grand ordre; le soir on se rendit chez les citoyens Georget et Helle, cafetiers où un grand nombre de démocrates qui n'avaient pu prendre part au banquet vinrent serrer fraternellement la main à leurs véritables représentants; les cris mille fois répétés de *Vive la République! Vive Guilgot! Vive Forel!* les al-

Il y avait tant de conviction et d'énergie dans l'accent de la Bohémienne, que tous les bandits restèrent frappés de stupeur.

Pendant cette scène, une jeune femme accroupie jusqu' alors en face du foyer, avait levé la tête, et fixait sur Ouldine des yeux étincelants.... Cette femme était belle, de cette beauté sauvage qui plait aux hommes passionnés. Sa pâle figure, éclairée par les lueurs fugitives de la flamme, sa chevelure noire et flottante semblaient ressortir d'un tableau de murillo. C'était Rachel, la maîtresse de Schinderhans. Tout à coup elle se leva et bondit à travers la foule.

— Schinderhans vit!... tu dis qu'il vit encore! C'est impossible, tu mens! s'écria-t-elle en s'arrêtant devant la Bohémienne.

— Je l'ai vu à Pirmesens.

— Tu l'as vu, Ouldine, tu l'as vu!... Oh! c'est bien vrai, n'est-ce pas? tu es incapable de me tromper!... J'ai tant souffert! tant pleuré, Dieu a eu pitié de moi!

Elle prononçait ces mots d'une voix rapide, delà nante. Un frémissement nerveux agitait tous ses membres. Reinhart voulut la soutenir, mais se dégageant aussitôt, elle s'écria:

— Non, non, je suis forte maintenant. Oh! le bonheur! c'est la force, c'est la vie!... Mais, puisque Schinderhans vit encore, pourquoi donc n'est-il pas ici?

Ouldine baissa la tête sans répondre. Les traits de la jeune femme se décomposèrent; une idée terrible venait de frapper son esprit.

— Je comprends, dit-elle avec un sourire poignant. Il me fait, il m'abandonne!... — Puis après un instant

locutions les plus démocratiques, mais toutes constitutionnelles, les chants républicains, que l'autorité n'a pas encore osé prohiber, signalèrent cette soirée dont le souvenir sera cher aux démocrates rambervillois et qui se terminait à dix heures par la retraite paisible de tous ceux qui venaient d'y prendre part.

Or, pendant ce temps là, que faisait l'autorité? Elle envoyait un agent de police à l'hôtel où étaient descendus les deux représentants du peuple, demander à quel moment ils se proposaient de quitter Rambervillers!

Immédiatement instruit de cette visite policière et inquisitoriale, le citoyen Guilgot se rendit à la mairie. Celui-ci convint du fait, déclara qu'il agissait par ordre du préfet et qu'il ne devait quitter Rambervillers qu'avec les représentants du peuple.

En effet, le lendemain matin les citoyens Forel et Guilgot, que nous avons eu le plaisir d'accompagner dans ce voyage, s'étant mis en route pour Bruyères, où ils étaient attendus dès la veille, nous retrouvâmes messieurs les gendarmes à trois kilomètres environ de Rambervillers au nombre de vingt, toujours sous le commandement du lieutenant Ramond. Si les gendarmes pouvaient trotter nous aurions eu l'honneur d'entrer à Bruyères au milieu d'eux, comme des malfaiteurs, mais nous les dépassâmes bientôt et nous pûmes annoncer d'avance leur arrivée à nos amis de Bruyères, qui ne s'attendaient guère à une pareille visite.

A Grandvillers, M. le lieutenant Ramond, fit déclarer procès-verbal à deux démocrates qui avaient osé faire partir une boîte pour célébrer le passage de nos représentants. Si M. Ramond n'avait été fraîchement décoré, nous supposerions qu'il travaillait pour l'être, ce n'est donc que pour s'entretenir la main, qu'il a sévi contre les deux imprudents démocrates de Grandvillers, nous lui en fessons notre sincère compliment.

A Bruyères les choses se sont passées comme à Rambervillers: on s'est réuni chez un citoyen; la présence des gendarmes, qui stationnaient sous les fenêtres de la maison où le banquet avait lieu, n'a guère intimidé les convives, et c'était là cependant ce que l'on voulait; les vivats et le refrain éclatant de la *Marseillaise* qui s'entendaient sur toute la place ont rassuré la population de Bruyères que ce déploiement de force inusité et la nouvelle parfaitement exacte qu'un détachement de lanciers de 45 hommes, était resté en observation à Girecourt avaient tout d'abord effrayée. A huit heures du soir on s'est séparé aux cris enthousiastes de: *Vive la République! vive la Montagne!* pendant que les royalistes de Bruyères criaient bien bas dans le fond de leur cœur: *Vive Henri V! vivent les jésuites! vive le préfet! vivent les gendarmes!*

Nous avons trop de confiance dans le caractère des citoyens Guilgot et Forel pour supposer un instant qu'ils laisseront impunie cette audacieuse atteinte portée à leur inviolabilité de représentants du peuple, par le préfet Dépercy. Il peut se faire que le ministre Baroche approuve cet acte d'inconcevable folie de la part d'un homme qui a poussé comme lui à un aussi haut degré le sentiment de l'apostasie, mais l'assemblée nationale lors de sa rentrée devra imposer au gouvernement la destitution du préfet des Vosges, si elle est le moins du monde jalouse de sa dignité.

Eh quoi, parce que certains représentants infidèles à leur mandat ont été accueillis à coups de sifflets par

de silence, elle se pencha vers la Bohémienne, la saisit au bras et la regardant en face, elle lui dit d'une voix stridente comme la lime qui grince sur l'acier:

— Oh! oui... je comprends tout: s'il ne m'aime plus, c'est qu'il en aime une autre!

Ouldine se sentit pâlir... la maîtresse de Schinderhans tomba comme foudroyée.

Cependant les bandits revenus de leur étonnement se ruèrent vers la porte en criant:

— A Pirmesens! à Pirmesens!

C'était un tumulte à faire crouler les vieilles murailles de la tour.

— Un instant, camarades, un instant, disait Reinhart, la gendarmerie de Creuznach occupe la route. Schinderhans put avoir des raisons pour se tenir caché... N'y allons pas tous ensemble... il faut de la prudence, morbleu!

Mais on ne l'écoutait plus, il était débordé... Schvarz Peter resta seul, tous les partisans l'avaient abandonné.

On avait couché Rachel sur un lit de bruyère, elle se ranima peu à peu. En rouvrant les yeux, elle vit Schvarz Peter qui, debout à l'extrémité de la salle, semblait altéré.

Leurs regards se croisèrent, ils se comprirent.

Quelques minutes après les brigands rentrèrent dans la tour.

Christian Reinhart venait de partir avec deux autres bandits. Ceux qui restaient, cherchèrent inutilement Schvarz Peter et Rachel, ils avaient disparu.

ÉMILE-ERCKMANN CHATRIAN.

(La suite au prochain numéro.)

les populations vosgiennes, on ne veut pas à la préfecture que les citoyens Carlos Forel et Guilgot reçoivent de l'estime publique le prix de leur généreuse conduite? Et pour satisfaire à ses rancunes personnelles ainsi qu'aux mesquines jalousies de ces messieurs de la majorité, un préfet n'a pas craint de jeter l'inquiétude et l'effroi dans tout le département! car nous n'exagérons pas, le soir même de cette ridicule escapade, on disait à Saint-Dié, à Remiremont, à Mirecourt aussi bien qu'à Epinal, que le sang avait coulé à Rambervillers! Est-ce donc un semblant d'insurrection qu'on voudrait faire naître dans ce paisible département pour arracher au président de la République cette croix d'honneur qu'un discours prononcé avant le dix décembre a fait demeurer en chemin? Nous l'ignorons, mais nous devons dire ceci : c'est que si la responsabilité des fonctionnaires n'était pas un vain mot, M. Dépercy, qui n'aime sans doute pas mieux la prison en 1850 qu'en 1854, pourrait bien un de ces jours retourner en Suisse.

SELME DAVENAY.

Département.

EPINAL. —

Les adhérents à la société fraternelle de prévoyance et de secours mutuels dont les statuts ont été publiés dans le *Peuple vosgien*, se sont réunis dimanche dernier dans la grande salle de la mairie. Quoique nombreuse, cette réunion, dont la présidence provisoire a été dévolue à M. Mougin, conseiller faisant les fonctions de maire, a fourni une preuve de plus de l'esprit de dignité, de calme, de bon sens et surtout de concorde dont à Epinal, toutes les classes, ouvriers et bourgeois sont animés.

Dans cette séance, qui a duré plus de quatre heures, les statuts ont été approuvés avec quelques légères modifications. Puis, conformément à ces statuts, les douze membres du conseil d'administration ont été nommés pour un an au scrutin secret par bulletin de liste.

Les citoyens Thomas (Prosper) et Mougin ayant obtenu chacun, sur 141 votants, 159 suffrages, ce dernier, conformément aux statuts qui veulent qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé l'emporte, fut obligé d'accepter les fonctions de président.

Les autres membres du bureau sont les citoyens Dubois, avec 156 suffrages; Fondrevaye, 152; Evon, Pagny, Vadet jeune, Pierre médecin; Génin, Laloi, Oudin, Desmons, serrurier.

Ce conseil d'administration s'est réuni mardi et a nommé vice-président Dubois (Alexis); secrétaire, Thomas (Prosper); secrétaire adjoint, Vadet; trésorier, Pagny, et archiviste, Oudin (Auguste).

Dès aujourd'hui, le nombre des sociétaires-fondateurs s'élève à plus de 500, et comme autrefois, lors des soi-disant signatures extorquées pour la protestation contre le suffrage universel, nous portons au *Journal des Vosges* le défi de prouver qu'aucune signature ait été obtenue par des moyens peu avouables.

Le *Journal des Vosges* est cependant bien payé pour être un peu plus prudent dans ses assertions, et il faut que nous soyons doués d'une grande dose d'indulgence pour ne pas renvoyer le reproche à qui de droit.

— Nous publions la nouvelle lettre que M. Lemarquis a adressé au *Journal des Vosges* en réponse aux réflexions dont cette feuille avait fait suivre sa première :

Epinal, le 8 septembre 1850.

Monsieur,

En insérant ma réponse à votre article du 4 de ce mois, vous la faites suivre de nouvelles réflexions, et vous articulez un fait sur lequel je dois m'expliquer.

Je n'avais pas besoin de m'abriter derrière ma robe d'avocat (qui, comme vos lecteurs l'ont vu, ne m'a guère préservé); pour exprimer le sentiment que m'avait inspiré la publication de votre article comme le journal incriminé, à la veille du jugement. J'avais communiqué ma manière de voir, à ce sujet, en dehors de l'audience et devant plusieurs personnes connues de vous.

Retirez donc, de grâce, vos allusions à ma prudence, à ma générosité.

Je me rappelle parfaitement la conversation qui vous a été rapportée, et de laquelle vous avez induit que je *réprouvais la cause du Peuple vosgien*: Elle a eu lieu dans une voiture non publique; il ne s'agissait pas du journal, je ne sais même s'il existait alors.

Il fut question des doctrines de Proudhon et de Louis Blanc. J'exprimai ma répulsion pour les systèmes absolus: je critiquai, en plusieurs points, les doctrines des deux publicistes; je développai notamment cette idée que l'égalité des salaires supprimait, sans le remplacer utilement, l'un des principaux mobiles de l'activité humaine; j'ajoutai que tout système, qui ne garantirait pas au citoyen la liberté d'accomplir son travail, me paraissait funeste.

Mais, loin de condamner les études qui font la base des ouvrages dont il était question; loin de consentir à proscrire ou d'écourager leurs auteurs, j'exprimai formellement, au contraire, que ces études devraient être encouragées; que la plus grande liberté devrait être laissée à l'exposition et à la publication de leurs résultats, afin que la raison publique prononçât, qu'elle fit justice des erreurs ou des rêveries et réclamât l'organisation et l'introduction, dans nos lois, de

celles des idées nouvelles qui auraient supporté l'épreuve de la libre controverse.

Or, le journal le *Peuple* n'a point, que je sache, abordé cette thèse; il n'en était nullement question au procès, je n'ai donc eu rien à condamner, rien à *réprouver* des doctrines, par moi précédemment émises sur un sujet, d'ailleurs, tout autre que celui en discussion devant le jury.

Veillez donc encore, Monsieur, retirer cette allégation que j'éprouve de la répulsion pour la cause que j'ai plaidée; car, encore une fois, ce qui était en cause, c'était la liberté de discussion et nullement les questions d'économie sociale.

Les formes polies de ma précédente lettre vous ont déterminé, monsieur, à l'insérer de bonne grâce. Je réclame et j'attends la même faveur pour celle-ci.

Veillez agréer, monsieur, etc.

LEMARQUIS, avocat.

— On sait qu'un incendie vient de frapper douloureusement la famille de M. Dutac, paysagiste distingué, qui a reçu la médaille d'or à l'exposition de 1817.

Des amis, s'organisant en commission, ont engagé M. Dutac à faire pour les siens ce qu'il a fait tant de fois pour d'autres, à mettre en loterie quelques tableaux de valeur, dont le produit est destiné à rendre moins sensible la perte occasionnée par l'incendie du 4 septembre.

Et certes, celui qui a déjà mis son talent au service des incendiés de Bruyères, de la Grèce et de la Pologne pendant leurs luttes héroïques pour recouvrer leur indépendance, du bureau de bienfaisance d'Epinal, et tout récemment encore a donné un tableau pour la classe souffrante d'Epinal, a bien le droit de donner à ses proches ce qu'il n'a jamais refusé à la liberté opprimée non plus qu'au malheur, aussi nous n'hésitons pas à espérer que les billets de cette loterie ne tarderont pas à être enlevés.

Ces tableaux sont au nombre de trois :

1° Exposé en 1822 sous le n° 428, un coucher du soleil, sujet tiré de l'Arioste. — 1^m 50^c sur 1^m 75^c.

2° Un rocher pris d'après nature près de Gérardmer. — 80^c sur 60.

3° Un rocher d'après nature près de Saint-Amé. — 90^c sur 70.

Le 1^{er} est divisé en 500 billets à 2 fr.;

Le 2^e — 500 — 1 fr.;

Le 3^e — 500 — 1 fr.

Ces tableaux seront exposés dans une des salles de la mairie.

SAINT-DIE. —

Le mercredi, 4 du courant, notre ville a été le théâtre d'une insurrection féminine. — Voici à quelle occasion. — Le directeur des frères ignorantins, accusé d'impudeur vis-à-vis des enfants de son école, fut arrêté, à la suite d'une instruction qui avait, dit-on, produit quelques indices. — Des mères, plus pleines de sollicitude pour la conservation du frère que pour l'éducation de leurs fils, se réunirent sur la place du Palais de justice, en demandant à grands cris son élargissement, qui n'eut lieu, cependant, que lorsque l'information fut, par une intervention aveugle et coupable, privée de ses premiers éléments.

Nous louerons la conduite calme et énergique du chef du parquet, qui répondit à l'émeute en cotillon que ses clameurs n'arrêteraient point le cours de la justice.

Un fait digne de remarque, c'est l'indifférence, dans cette circonstance, des autorités qui doivent à la loi leur concours. J'aurai à examiner, dans un prochain article, les causes et les progrès d'une transformation qui paraît accomplie.

En attendant, la vérité interceptée sur le seuil de la justice demande l'éloignement du frère accusé à tort ou à raison.

MIRECOURT. —

On nous écrit de cette ville : Depuis que l'assemblée législative est entrée en vacances et que les représentants ont pris leur volée vers leurs foyers domestiques, les uns pour rentrer leurs récoltes et faire bientôt leurs vendanges, d'autres pour revoir des populations amies qui les attendaient avec impatience, et s'inspirer de leurs sentiments, tous pour reprendre un repos nécessaire, nous n'avons pas encore eu le bonheur de posséder dans nos murs M. Buffet, notre représentant, ou du moins cela n'a pas paru. On dit que l'ex-ministre, le jeune burgrave, qui, en collaboration des égéries de la réaction, a préparé et obtenu la mise hors la loi de plus de la moitié des électeurs, n'a fait dans les Vosges qu'un court séjour, à Epinal, d'où, après avoir embrassé M. son père et sa famille, il est parti pour Nancy qui, avec sa fine fleur d'aristocrate de tout origine et de toute classe, doit assurément offrir un théâtre plus vaste à sa haute intelligence, et moins gênant pour ses sentiments si profondément républicains.

Pourquoi ne vient-il point, comme le font la plupart de ses collègues, se *retrouver* au milieu des populations qui l'ont élu? Depuis sa première élection en 1848, nous ne l'avons vu qu'une fois. Est-ce qu'il craint aujourd'hui une réception plus *bruyante* que l'année dernière? Qu'il se rassure, la population de notre ville se croit même au-dessous d'un charivari. L'an dernier, quand la musique de la garde nationale refusa de lui donner une sérénade, et qu'un très-petit nombre d'offi-

ciers, tous fonctionnaires publics qui devaient faire acte de présence pour ne point se compromettre, lui ont seuls rendu visite, il avait déjà pu remarquer le changement d'opinion qui s'était fait sur son compte, et les dissentiments qui le séparaient de notre intelligente population ouvrière et bourgeoise. Un séjour d'une semaine parmi nous, lui eût appris cette fois qu'il ne représente plus en aucune façon le pays, et sa grandeur se serait promenade au milieu de la plus complète indifférence des habitants des villes et des campagnes. La réaction n'inspire ici ni terreur, ni pitié, ni mépris. On la subit, et on fait de nécessité vertu, mais on n'en pense pas moins.

— La ville de Mirecourt a aussi formé depuis plusieurs mois une *société de secours mutuels*, et elle est une des premières du département qui ait pris cette initiative. Tous les partis se sont rencontrés avec plaisir sur le terrain de la bienfaisance, quand celle-ci a le vrai caractère de la fraternité. Nous ne pouvons encore dire quels efforts matériels et moraux produira cette association. Jusqu'au jourd'hui elle a en caisse une somme considérable et a déjà fourni des secours à des ouvriers malades. Un compte-rendu aura lieu au 1^{er} janvier prochain; nous attendrons cette époque pour en parler plus longuement.

RAMBERVILLERS. —

Lundi dernier à neuf heures du soir, un incendie a éclaté chez le citoyen Colin, aubergiste dans le faubourg Saint-Michel. Malgré le défaut d'organisation de notre compagnie de pompiers, les secours les plus prompts sont arrivés de toutes parts et la part du feu a été bientôt faite. Le feu avait pris dans des bâtiments de derrière servant à usage de grenier et d'écurie; la perte est évaluée à 4,000 fr. Tout était assuré. On attribue ce sinistre ainsi que beaucoup d'autres qui ont lieu en ce moment, à la rentrée trop hâtive des régains.

Nous recevons trop tard pour leur donner place dans notre numéro d'aujourd'hui, plusieurs communications de nos correspondants de Saint-Dié, de Raon-l'Étape et de Neufchâteau.

Nous avons publié dans notre dernier numéro un feuilleton contenant sur la Californie des renseignements très-curieux, mais par suite d'une négligence de correction, quelques passages qui devaient disparaître dans la reproduction de ce feuilleton y sont demeurés. Ces passages renferment des appréciations et des vues politiques que nous réprouvons de toute la force de notre âme. Nos lecteurs, nous aimons à le croire, nous aurons déjà rendu la justice de ne pas nous croire de moitié dans les fantaisies réactionnaires de M. Alex. Achard.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU PEUPLE VOSGIEN.

— Cherbourg, 8 septembre 1850.

Le président de la République devait, selon le programme de la troupe, se reposer aujourd'hui dimanche; mais les grands esprits sont infatigables! un dîner de cent couverts a donc été commandé par ses ordres à bord du vaisseau le *Friedland*. Et pour que rien ne manquât à ce repas princier, une petite guerre a été exécutée par les bâtiments de l'escadre pendant une partie de l'après-midi. Avec l'argent de la poudre brûlée en pure perte depuis le commencement de tous ses voyages que de misères n'aurait-on pas pu soulager!

A neuf heures du soir il sera tiré un feu d'artifice dont le bouquet porte : *au président de la République*. Avant de me coucher je vous dirai comment les choses se sont passées.

Avant hier, pendant la revue, un aide de camp du président de la République se tenait constamment auprès du commandant de notre garde nationale. A différentes reprises, il l'a engagé à recommander à ses gardes nationaux de ne crier que : *Vive le président!* et *vive Napoléon!* parce que disait-il, le président entendait avec peine les cris de : *Vive la République!* comme vous le pensez bien, on lui a répondu que chacun proférerait le cri qui répondait le mieux à ses convictions politiques, et pour le désappointement de M. Louis Bonaparte, ce cri a été celui de : *Vive la République!* Aussi la milice citoyenne a-t-elle remarqué que le président ne lui a fait aucun de ces saluts dont il était si prodigue envers les rares personnes qui criaient : *Vive Napoléon!*

Le journal réactionnaire de la localité, le *Phare de la Manche*, fait une narration très-curieuse de tout ce qui s'est passé ici depuis l'arrivée du président. Il n'a pas même eu assez de tact pour cacher son dépit; mais au moins, il faut être juste, il n'imité pas comme les journaux élyséens ses patrons, il convient, que les cris de : *Vive la République!* ont dominé partout, seulement il considère cette manifestation comme une insulte envers le citoyen qu'il pare du nom de prince.

J'arrive de voir tirer le feu d'artifice. La foule était considérable. On comptait sur la présence du président de la République, car l'autorité municipale avait fait préparer et disposer le balcon de l'Hôtel-de-Ville pour le recevoir. Neuf heures sonnent, Louis Bonaparte ne paraissant pas pour cause d'indisposition, dit-on, des chandelles romaines et une masse de fusées donnent le signal du feu d'artifice qui a été tiré sans lui. Quand a paru le bouquet, tous les spectateurs ont pu remarquer que le mot *président* s'était éteint presque aussitôt, tandis que le mot *République* durait encore quand le public s'est retiré.

Tiens, dit un citoyen, c'est l'effet d'une troisième providence qui protège la République (sic).

L'absence du président au feu d'artifice donne lieu à bien des commentaires. A-t-il craint une trop grande explosion de cris de : *Vive la République*? Si c'est bien là le motif qui l'a empêché de se présenter, il faut convenir qu'il a bien jugé des dispositions du public qui, en son absence s'est abstenu de tous cris.

C'est demain, 9 du courant, que le président quittera notre ville à huit heures du matin pour se diriger sur Saint-Lô.

Intérieur.

— Le 28^e de ligne, en garnison à Cherbourg, est resté complètement muet sur le passage du cortège présidentiel. Ce régiment désire beaucoup venir en garnison à Paris, et on le lui a promis s'il se montrait bien sage durant le séjour du président à Cherbourg. Sans cette promesse, on était bien certain que les deux bataillons qui sont dans cette ville auraient crié comme un seul homme : *Vive la République démocratique avec toutes ses conséquences sociales!*

En ce moment même, plusieurs sous-officiers et soldats sont en prison ou aux arrêts, précisément à cause de leur républicanisme, aussi ardent que leur bravoure et leur dévouement.

— Les suisses et les valets du palais de l'Élysée viennent d'être ornés de superbes uniformes verts, galonnés d'or et avec de grosses épaulettes à peu près semblables à celles des deux suisses du curé de Saint-Roch.

— On lit dans l'*Emancipation de Toulouse* :

Les journaux républicains ne comptent plus avec les procès. Voilà pourquoi nous n'avons pas mis nos lecteurs dans la confiance de l'épreuve nouvelle qui nous attendait hier devant la cour d'assises de Tarn-et-Garonne. L'ancienne administration municipale de Moissac s'était crue diffamée par une correspondance de cette ville, insérée dans le numéro de l'*Emancipation* du 25 mars dernier. C'était à nous qu'elle s'en prenait d'avoir échoué dans la lutte; c'était sur l'*Emancipation* que retombait son dépit. Le jury montalbanais nous a acquitté, sur la plaidoirie de notre ami M^r Lucet, qu'il est oiseux de louer pour un talent que la démocratie méridionale connaît et apprécie, et après une courte réplique du citoyen Janot. Honneur au jury. Merci aux républicains de Montauban pour les sympathies dont ils nous ont entouré! Nous espérons que notre précédent profitera au *Réformateur*, dont l'affaire vient lundi.

— La *Presse* annonce aujourd'hui qu'un médecin, le

docteur Ferns, qui s'est rendu, il y a peu de temps à la prison de Doullens pour y visiter un des détenus, y a vu en même temps MM. Gambon et Barbès, le premier lui a paru fort malade de la poitrine, le second dans un état de souffrance tel qu'il a cru de son devoir d'en avertir M. Baroche.

M. Baroche sait donc l'état de santé dans lequel se trouvent ces deux détenus, et nous...

— La police est enfin parvenue à constater l'identité de l'individu qui s'est récemment constitué prisonnier, sous le nom du citoyen Avril, ancien représentant, condamné contumace de la haute cour de Versailles. En consultant les notes qu'elle possédait, voici ce qu'elle a trouvé dans la feuille signalitique imprimée, du 18 avril 1850, concernant cet homme, qui avait embrassé d'abord l'état ecclésiastique, et avait été ordonné par un évêque constitutionnel.

« Hugues-Marie-Iréné Santinac, ancien prêtre, se disant homme de lettres, sans domicile connu, né à Aiguillon, (Lot-et-Garonne), âgé de 59 ans, etc. sous le coup d'un mandat d'arrêt décerné le 15 février 1850 par le juge d'instruction de Dôle, comme inculpé d'excitation à la haine et au mépris des citoyens entr'eux, d'outrages à la religion et d'attaques à la propriété. En cas d'arrestation, le faire conduire devant le procureur de la République de Dôle.

Il paraît certain, d'ailleurs, que les facultés d'esprit du sieur Santinac sont complètement dérangées. »

Extérieur.

ALLEMAGNE. — Le roi de Prusse s'est montré fort satisfait du résultat des élections communales à Berlin. On attend son prochain retour dans cette ville.

— Le comte de Chambord est arrivé le 2 septembre à Nuremberg, d'où il est reparti le lendemain pour Vienne.

Une scène sanglante a eu lieu dans les premiers jours de septembre, entre les soldats hongrois et les soldats croates de la garnison de Comorn. Près de 50 hommes, dit-on, ont été plus ou moins grièvement blessés.

HOLLANDE. LAHAYE, 8 SEPTEMBRE. — D'après le programme que publie le *Staats courant*, les États généraux se réuniront le 16 septembre à midi à la Haye, dans la salle destinée aux séances de la 2^e chambre et sous la présidence du président de la première chambre. La session sera ouverte par le roi en personne.

ANGLETERRE. — Tous les propriétaires de fiacres et de voitures publiques à Liverpool, se sont entendus pour faire grève, en sorte que les voyageurs les plus pressés sont obligés

d'aller à pied. Cette résolution a été prise par suite d'une décision du conseil municipal qui réduit les tarifs.

ITALIE. — Le chevalier Pinelli n'a pas été reçu par le pape, on dit qu'il ne sera reçu qu'après avoir terminé ses négociations avec le cardinal Antonelli. Ces négociations sont toujours enveloppées de mystère : la *Croce di Savoia* et l'*Italia Libera* craignent la conclusion d'un concordat qu'on imposerait ensuite au Piémont comme fait accompli.

Le bruit a couru à Turin que M. Pinelli était rappelé. Ce bruit semble bien probable.

FLORENCE. — Une émeute a eu lieu, le 31 août, à la porte Della Croce. Les règlements de police défendent d'entrer en ville avec un fusil chargé, un chasseur revenant de la campagne a-t-il oublié ce règlement, son fusil étant parti par accident, les soldats du poste se crurent attaqués et chargèrent les passants à coups de crosse, une rasée eut lieu plusieurs personnes ont été blessées de part et d'autre.

BOURSE DU 11 SEPTEMBRE 1850.

3 p. 0/0 comptant... 58 00
3 p. 0/0 comptant... 95 60

MERCURIALE.

Marché d'Epinal du 7 septembre.

Les 120 litres, mesure du sac à Epinal.

Blé vieux...	1 ^{re} qualité.	49 50	} prix moyen, 44 97 l'hectolitre.
	2 ^e qualité.	48 25	
	3 ^e qualité.	47 »	
Blé nouveau.	1 ^{re} qualité.	20 50	} prix moyen, 44 98 id.
	2 ^e qualité.	16 50	
	3 ^e qualité.	14 50	
Métail.....	10 85	id.	id.
Sarrasin.....	5 95	id.	id.
Seigle.....	40 »	id.	id.
Avoine.....	4 87	id.	id.
Foin, le quintal métrique.	5 60		
Paille, id.	1 80		

Pain blanc, le kilog. 0 28; id. bis-blanc, 0,25.
Le blé était un peu en hausse; cela tenait aux acquisitions de blé de semence, mais il est à espérer que les semailles faites le blé baissera de prix.

Marché de Remiremont du 10 septembre.

Blé vieux, 45, 95 l'hect.; blé nouveau, 44, 55; seigle, 40, 85; sarrasin, 6, 59; avoine, 6, 59 — Pommes de terre 2 fr.
Pain blanc, 27 c. le kilo; bis-blanc, 22 c.

Le Rédacteur-Gérant, SELME DAVENAY.

ANNONCES.

LA CALIFORNIE

compagnie commerciale maritime,

ET POUR L'EXPLOITATION

DES MINES D'OR ET DE MERCURE.

Capital social : TROIS MILLIONS.

Garanti 1^o par les terrains que la Compagnie possède en Californie sur le lac Tulares et la rivière Porciuncula; 2^o par les navires qu'elle va acquérir, et 3^o par les marchandises qu'elle reçoit en paiement de ses actions de cent francs.

Gérants de la C^{ie} VIGOUREL et C^{ie}, banquiers.

La Compagnie a pour principal but le commerce d'exportation. Elle reçoit en conséquence toutes les marchandises qui lui sont offertes en paiement de ses actions de 100 fr. Il est de l'intérêt des producteurs, des manufacturiers et des fabricants que leurs produits soient les premiers à profiter du débouché nouveau que leur offre LA CALIFORNIE. Cet intérêt leur sera conservé en s'adressant à la Compagnie qui, dans ses comptoirs à SAN FRANCISCO, a l'écoulement assuré et facile de tous les produits de nos fabriques.

La Compagnie exploitera aussi les mines d'or et de mercure, les terrains et les sables aurifères, mais elle a limité à 500 le nombre des associés travailleurs. — Elle leur assure 50 p. 100 du produit brut de leurs travaux,

et pour rendre leur labeur moins pénible et plus lucratif, la Compagnie a acquis des machines brevetées pour l'extraction et l'amalgamation de l'or; à l'aide de ces machines qui sont sa propriété exclusive, le produit ordinaire des travailleurs est centuplé.

D'après des calculs établis sur des chiffres incontestables, les actions donneront quatorze capitaux pour un qui, multipliés par la durée de la société, assurent une somme de 1,260 fr. aux actions de DIX FRANCS, soit 140 fr. par an, et celles de CENT FRANCS, douze mille six cents francs.

Le premier départ de 150 travailleurs s'effectuera sur un des navires de la Compagnie, entièrement affrété par elle, du 1^{er} au 15 septembre prochain.

Des maisons, des tentes, des outils de toutes sortes et des vivres abondants seront expédiés à ce premier départ.

Un directeur, un ingénieur, un aumônier, un médecin et un pharmacien accompagneront cette première expédition.

Dans ces conditions, il le faut reconnaître, aucune Compagnie n'offre plus de garanties sérieuses; aucune ne s'est plus préoccupée de l'avenir de ses associés et du soin à apporter à une bonne administration qui seule serait une assurance de succès.

Envoyer un mandat sur la poste ou sur une maison de Paris, à l'ordre de MM. VIGOUREL et Cie, rue Neuve-Saint-Augustin, n^o 20. (Affranchir.)

COMPTOIR UNIVERSEL.

Rentrée de créances, recouvrements, renseignements et commissions.

DIRECTION GENERALE :
Place du Port-Commun.

(Grand hôtel de Bretagne, A NANTES).

On demande un directeur pour Epinal, dans chaque chef-lieu d'arrondissement et de canton du département des Vosges.

S'adresser, par lettre affranchie, au directeur général, à Nantes.

MALADIES DES YEUX.

Il n'est pas de remède plus efficace pour les prévenir et les combattre que la pommade de la veuve FARNIER, qui compte un siècle d'expérience. La vente en est régulièrement autorisée; tout contre-facteur sera poursuivi.

DÉPÔTS :
A Epinal, chez SAGAIER jeune;
A Remiremont, Hospice civil;
A Saint-Dié, M. RAOUL, pharmacien;
A Rambervillers, M. THOUVENIN;
Saint-Avold, M. VENSBAcq, pharmacien.

PURGATIF BARÉ. S. gros comme une lentille, 1 fr. faubourg Saint-Denis, 9, et les pharm. — Injection SAFROY, la seule approuvée, 3 fr. Rob, 5 fr.

COMPTOIR DE COMMISSIONS

Fonctionnant dans toute la France et à l'étranger.

Transports d'argent; recouvrements d'effets, de factures et de créances quelconques; achat et vente, par commission, de toutes espèces de titres et de marchandises; agence de toutes affaires industrielles, commerciales et particulières; renseignements et commissions de toute nature.

On demande des employés de 600 à 1,500 fr. pour les villes de 5,000 âmes et au-dessus.

S'adresser à M. Schœffel, directeur à Saint-Dié (Vosges), route de Rambervillers, 98.